



Maison des Associations  
7, avenue du Maréchal Foch  
91400 ORSAY

## LA LETTRE DES HERBES SAUVAGES N°61

Novembre 2014

### Toujours des projets pour 2015 !

Novembre, la période de dormance commence pour les végétaux, mais pas pour les Herbes Sauvages! Votre présence à nos animations nous encourage à poursuivre notre action. Nous vous attendons à notre grand rendez-vous convivial de fin d'année, **le goûter de Noël** qui se tiendra à la **Bouvêche**, dans le **Grand Salon**, le **3 décembre**. Vous pourrez, en présence de gâteaux, thé et même de vin chaud, renouveler votre adhésion aux Herbes Sauvages et acheter cartes de voeux et publications.

De nombreuses activités sont prévues pour l'année à venir :

- En janvier, nous visiterons les serres de biologie végétale du campus d'Orsay.
- La conférence annuelle de Joseph Marchand se déroulera à la Bouvêche, le 28 février.
- Une première sortie ornithologique aura lieu en mars, au Bois de la Grille noire, animée par Pierre Delbove.
- Retenez dès à présent la date du 9 mai pour le grand voyage annuel, en Mayenne.
- Les sorties du dimanche au bois de la Grille noire se poursuivront en 2015. Nous avons pu constater dernièrement que les coupes d'éclaircissement réalisées par l'ONF n'avaient pas nui au plaisir de parcourir les sentiers du bois.



**N'oubliez pas de renouveler votre adhésion aux Herbes Sauvages :**

*La cotisation 2015 est fixée à 15€ par adhérent et 22€ par famille, pour l'année civile.*

Vous aimez participer à nos activités, merci de nous soutenir en adhérant !

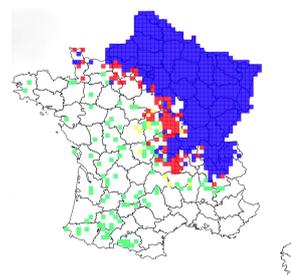
## Un champignon pathogène fait dépérir le frêne commun !

Les frênes en Europe sont actuellement massivement affectés dans leur développement par la **chalarose du frêne**. Le frêne est la cinquième essence en France après le chêne, le hêtre, le charme et le châtaignier. On en trouve dans les [forêts](#), les haies, les parcs et les jardins. C'est donc une essence d'une grande importance écologique et économique qui est ainsi menacée dans son existence.

La chalarose du frêne, appelée aussi flétrissement du frêne ou dépérissement des pousses du frêne, est due à la forme asexuée du **champignon pathogène *Chalara fraxinea***. La forme sexuée, *Hymenoscyphus pseudoalbidus*, a pu être identifiée comme identique à un champignon présent au Japon et inféodée à une espèce asiatique de frêne (*Fraxinus mandshurica*) sur lequel il ne provoque aucun dommage. La maladie observée en Europe serait donc le résultat de l'introduction sur notre territoire d'une espèce qui se révèle invasive et cause des dommages à une espèce hôte locale. Le champignon pénètre dans l'arbre par les feuilles, dont il provoque le flétrissement et une chute prématurée, dès mi-août, avec apparition de branches sèches au niveau de la cime. Il gagne ensuite les ramures qui se nécrosent, le bois prenant alors une teinte grise. Des nécroses typiques en forme de boutonnières apparaissent sur les jeunes branches. Certains arbres peuvent présenter des nécroses noirâtres au niveau du collet. Des parasites dits secondaires peuvent alors profiter de l'état physiologique déficient des frênes et accélérer le processus de dépérissement.



Foto: Thomas Kirilits



Apparue en 1992 en Pologne, la chalarose touche aujourd'hui 22 pays d'Europe, dont la France, où le premier cas a été recensé en 2008, en Haute-Saône. Depuis, la maladie progresse vers l'Ouest et le Sud du pays, et de nombreux départements, y compris la région parisienne, sont contaminés (voir la carte de situation de *Chalara fraxinea* au 29 septembre 2014, zone contaminée colorée en bleu).

Il n'existe aucun moyen de lutte, ni préventif, ni curatif. L'été très humide a favorisé la dissémination des ascospores qui germent de juillet à septembre. La DSF (Direction de la Santé des Forêts) recommande aux propriétaires forestiers et aux agriculteurs de suspendre les plantations de frênes car les semis sont plus vulnérables et la maladie avance beaucoup plus vite chez les jeunes sujets. Le risque existe aussi d'implanter des arbres déjà contaminés, et donc de contribuer à la propagation de la maladie. Ainsi, les autorités britanniques ont interdit toute importation de plants de frênes venus d'Europe continentale.

Pour autant, il n'est pas question d'abattre tous les frênes de façon préventive. D'après les spécialistes, mieux vaut ne pas tailler les branches, sauf si elles sont très atteintes, la taille risquant de fragiliser l'arbre.

Finalement, il est conseillé d'être le moins interventionniste possible et de laisser les arbres se débrouiller face à une maladie pour laquelle il n'existe aucun traitement.

La chalarose n'altère pas directement les qualités mécaniques et esthétiques des grumes. Cela signifie que tant que l'arbre est encore vivant et qu'aucun autre parasite n'est identifié, le bois reste commercialisable en bois d'œuvre.

Par ailleurs, il ne faut pas en conclure que tous les frênes sont condamnés. Il se peut qu'il y ait des arbres résistants, ce qui ouvrirait la possibilité de restaurer le peuplement en frênes sur le long terme.

Mais si les frênes ne sont pas menacés d'une disparition aussi foudroyante que les ormes, dévastés par la graphiose dans les années 1980, il n'en reste pas moins que leur raréfaction entraînerait des bouleversements en termes de biodiversité et de paysage.

Un projet de recherche, financé dans le cadre du programme de coopération helvético-lituanien, pourrait engendrer de nouvelles possibilités de lutte contre cette maladie.

N.G.

## *Le plus bel arbre de France de l'année 2014 !*

L'Office national des forêts et la société Milan Presse, éditrice du magazine « Terre Sauvage » ont organisé un concours intitulé « l'arbre de l'année ». 130 candidatures ont été enregistrées dans l'Hexagone. Une première sélection régionale est effectuée. Un vote en ligne est également ouvert au public. Le jury s'est réuni le 23 septembre et a étudié les 24 candidatures des lauréats régionaux.

### • **Le Prix du jury revient à un châtaignier : « l'arbre à pain » de Pianello, en Haute-Corse.**

Cet arbre appartient à l'espèce, *Castanea sativa*, qui a nourri pendant des siècles les groupes humains implantés dans la région. La farine de châtaigne, spécialité insulaire, entre dans la composition de nombreux produits comme les crêpes ou le pain. La mémoire collective a fixé sa gratitude en le dénommant "l'arbre à pain". De plus, son fruit est aussi une nourriture adaptée à l'élevage des porcs mené de façon traditionnelle. Le châtaignier majestueux du village de Pianello en Castagniccia, a des dimensions exceptionnelles. Quasi millénaire, il mesure 15 mètres de circonférence et au moins 12 mètres de hauteur. Sa base, très large et épaisse, présente de nombreuses excroissances sphériques.



### • **Le chêne vert « François 1<sup>er</sup> », en région Poitou-Charentes reçoit le prix du public.**



Le public a voté pour l'Yeuse (chêne vert) enracinée près du moulin de Prézier à Cherves-Richemont, en Charente. Mensurations : 17 mètres de haut, 5,50 mètres de circonférence à 1,20 mètre du sol. Après avoir résisté à la tempête de 1999, l'arbre a retrouvé une belle allure et des fougères sur ses branches majeures. Il aurait été planté en 1494 à l'occasion de la naissance de François-Ier à Cognac au château des Valois. L'yeuse du roi a fêté ainsi son 520<sup>ème</sup> anniversaire cette année. Ce chêne toujours vert, au feuillage persistant, est plutôt méditerranéen. Il donnerait un parfum spécial aux vignes anciennes, collectées par le Conservatoire de la Vigne, qui l'entourent.

**a**

### • **Pour la première fois, un prix spécial du jury a été décerné au Hêtre de Lorraine.**

Témoin végétal d'un champ de bataille de la Première Guerre mondiale, cet arbre, qui avait été fauché par les bombardements, a repoussé en dégageant deux troncs qui se dressent désormais vers le ciel. Plus que centenaire, 20,33 mètres de hauteur, 2,70 mètres de circonférence, le hêtre du centenaire trône au cœur de la forêt de Bois le Prêtre, sur les hauteurs de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).

• **L'arbre « invité étranger »** est un poirier new-yorkais, un survivant retrouvé au cœur des gravats des tours jumelles. Amputé d'une branche, il symbolise l'espérance de la vie, témoin d'un événement dramatique.

## Une fougère aquatique

*Azolla filiculoides* Lam., dite **Azolla fausse-fougère**, est pourtant bien une vraie fougère, mais très petite (environ 1cm) et aquatique. Originaires d'Amérique du sud, elle a été introduite en Europe au 19<sup>ème</sup> siècle dans des aquariums et jardins botaniques pour son aspect décoratif. Elle s'en est échappée et a été signalée pour la première fois dans la nature en 1880 dans les Deux-Sèvres. On peut la trouver maintenant presque partout en France, sauf au-delà de 400m. En Essonne, Arnal et Guittet n'indiquaient que 2 stations en 2004.

Flottant à la surface des eaux stagnantes ou à faible courant, elle se comporte comme les lentilles d'eau avec lesquelles elle cohabite. Les milieux eutrophes font son bonheur. Mais grâce à une association symbiotique avec une cyanobactérie qui l'aide à fixer l'azote atmosphérique, elle peut aussi s'accommoder de milieux pauvres en nutriments.

Sa reproduction sexuée rappelle celle des Sélaginelles : elle produit des spores de 2 types qui se forment sur la face inférieure des feuilles. Les macrospores donnent naissance à des gamétophytes femelles qui vont produire les gamètes femelles. Les microspores donnent des gamétophytes mâles et par suite des gamètes mâles. La fécondation des gamètes femelles par les mâles produit une nouvelle fougère.

En Europe, la reproduction est essentiellement végétative : des fragments issus de la tige qui pend sous les feuilles se développent en un nouveau végétal. Ce mode de reproduction très efficace explique le caractère invasif de l'*Azolla*. On comprend alors mieux pourquoi les aquariophiles et les jardiniers feraient bien de ne pas rejeter d'*Azolla* dans l'Yvette....

Gérard Leveslin



## Prochains rendez-vous des Herbes Sauvages

**Gôûter de Noël - Mercredi 3 décembre à 15 h 30** Grand Salon à la Bouvêche, 71 rue de Paris, Orsay  
Exposition-vente de publications et cartes de vœux.

### **Sorties botaniques - RDV Maison des Associations à Orsay - Départ impératif 13h30**

**Judi 15 janvier** Les serres du Campus d'Orsay- inscription recommandée auprès de Maguy, [LHS91@free.fr](mailto:LHS91@free.fr) ou [marchandmarguerite@orange.fr](mailto:marchandmarguerite@orange.fr)  
**Pas de sortie en février** RDV sur place bât365 à 14h ou Maison des associations à 13h30  
**Mardi 24 mars** Les arbres du Campus d'Orsay

### **Permanences De 16h à 18h - salle N°3 - Maison des Associations à Orsay**

**Mercredi 21 janvier** Pollen et pollinisateurs  
**Mercredi 11 février** Des fleurs de toutes les couleurs  
**Mercredi 11 mars** Les bourgeons

### **Conférence annuelle-Samedi 28 février-16h30- salle de conférence à la Bouvêche, Orsay**

« Végétaux et animaux : des évolutions croisées »

Présentation par **Joseph Marchand** Attaché honoraire au Muséum, Département Histoire de la Terre

### **Matinée de découverte des oiseaux au bois de la Grille noire, Orsay - Samedi 21 mars**

En compagnie de Pierre Delbove, RDV 9h, rue de Paris face à la rue d'Orgeval

### **Voyage annuel - Samedi 9 mai 2015**

En préparation : Voyage en Mayenne, chez les Romains et dans les canyons du Massif armoricain